

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 221/2014 15/11/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=843739**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N01 – PUN La Sarraz – Chavornay – APR + DLT pour prestations de génie civil

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N01 PUN La Sarraz – Chavornay – APR + DLT pour prestations de génie civil.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: Tronçon autoroutier N01 entre Villars-Sainte-Croix et Essert-Pittet (km 68.0 à 86.3), CERN (Centres d'entretien) de la Blécherette et d'Yverdon, et filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le trafic entre Lausanne et Yverdon est de plus en plus chargé, causant des ralentissements et réduisant la sécurité des usagers, en particulier aux heures de pointe. Des études préliminaires demandées par l'OFROU ont permis d'identifier les causes de ces congestions, et d'isoler deux tronçons nécessitant des mesures d'aménagement pour résoudre ces problèmes à court et moyen terme: des réaffectations de bandes d'arrêt d'urgence (RBAU, Pannestreifenumnutzung, PUN).

Tronçon N01 entre l'échangeur de Villars-Sainte-Croix et la jonction de Cossonay:

Réalisation d'une PUN temporaire symétrique, de jonction à jonction, sur les deux chaussées, avec dosage aux jonctions de Cossonay (direction Yverdon) et de La Sarraz (direction Lausanne), et uniformisation de la signalisation.

Objectif: amélioration de la fluidité du trafic aux heures de pointe.

Tronçon N01 entre les jonctions de La Sarraz et Chavornay:

Réalisation d'une PUN permanente et dissymétrique entre les deux jonctions, uniquement sur la chaussée direction Lausanne, traversant l'aire de repos de Bavois, avec dosage à la jonction de Chavornay (bretelle d'entrée direction Lausanne), et uniformisation de la signalisation.

Objectif: amélioration de la sécurité et de la fluidité du trafic, en particulier lié au trafic poids lourds et à la bretelle d'insertion depuis l'aire de repos de Bavois.

Ce mandat couvre deux projets répartis sur deux contrats différents:

- N01.08 130065 PUN Villars-Sainte-Croix – Cossonay, des km 68.00 à 77.50,
- N01.10 130060 PUN La Sarraz – Chavornay, des km 77.50 à 86.30.

Les prestations de mandataire à fournir comprennent:

— pour le projet PUN Villars-Sainte-Croix – Cossonay, les phases partielles suivantes:

- MP «Projet d'intervention»,
- 41 «Appels d'offres, comparaisons des offres, proposition d'adjudication»,
- 51 «Documents d'exécution»,
- 52 «Exécution de la mesure»
- 53 «Mise en service, achèvement».

— pour le projet PUN La Sarraz – Chavornay, les phases partielles suivantes:

- 21 «Étude préliminaire» pour la vérification du viaduc du Coudray,
- AP «Projet définitif»,
- DP «Projet de détail»,
- 41 «Appels d'offres, comparaisons des offres, proposition d'adjudication»,
- 51 «Documents d'exécution»,
- 52 «Exécution de la mesure»
- 53 «Mise en service, achèvement».

II.1.6. CPV code(s)

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucunes.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Délai de paiement: 45 jours à réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple;
 - la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière;
 - la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre.
- Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

Capacité technique

Capacité économique et financière

Personnes-clés

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1 Capacité technique

Q1.1: Extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) prouvant que les activités du soumissionnaire englobent notamment l'ensemble du ou des domaines du présent marché (chiffre 2.0.3 du document de l'offre).

Q1.2: Un objet de référence d'une complexité comparable, réalisé dans le même domaine (chiffre 2.0.4 du document de l'offre).

Q1.3: 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance (chiffre 2.0.5 du document de l'offre).

Q1.4: Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté (chiffre 2.0.6 du document de l'offre).

Q2 Capacité économique et financière

Q2.1: Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché (chiffre 2.0.7 du document de l'offre).

Q2.2: Déclaration volontaire du soumissionnaire (signée) (chiffre 2.0.8 du document de l'offre).

Q2.3: Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours (chiffre 2.0.9 du document de l'offre):

- extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre);
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC;
- justifications des paiements actuels pour la LPP;
- attestation d'assurance resp. pour les groupements l'engagement d'une assurance couvrant les sommes exigées.

Q3 Personnes-clés (chiffre 2.0.10 du document de l'offre)

Q3.1: Références des personnes-clés (*) relatives à 1 projet de complexité comparable, réalisé dans le cadre de la même fonction ou d'une fonction suppléante dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q3.2: Preuve que la disponibilité du Chef de projet et du Responsable K pour le mandat du présent appel d'offres est supérieure ou égale à la disponibilité minimum exigée par le pouvoir adjudicateur pendant les deux premières années du mandat. Enumération détaillée et

description de la charge dans le temps au sein de la société et des autres projets.

Q.3.3: Exigences linguistiques: Les personnes-clés devront avoir au moins les niveaux de maîtrise du français suivants: B2

Les niveaux cités ci-dessus relèvent du Cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe. Le soumissionnaire devra remplir les tableaux "Exigences linguistiques" du document de l'offre (chiffre 2.0.10) et joindre au CV tout certificat de niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints (cours de langue, études dans une langue étrangère, projets réalisés dans une langue étrangère).

(*) Sont considérées comme personnes-clé pour les critères d'aptitudes:

- le Chef de projet, qui assume aussi la position de Responsable du domaine T/U,
- le Responsable du domaine K,
- le Responsable de la DLT.

Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N01.10 130060 + N01.08 130065

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

9.1.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux: aucune visite des lieux n'est prévue.
2. Rémunération des offres, restitution des documents: l'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés.
3. Ouverture des offres: l'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.
4. Adjudication des prestations: l'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.
5. Obtention des pièces du dossier: les pièces peuvent être consultées exclusivement sur SIMAP (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (9.1.2015).
6. Réserve Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.
7. Le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU: le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen.
8. Admission de l'auteur du projet (préimplication autorisée): l'auteur des plans «Étude de faisabilité – Conversion des bandes d'arrêt d'urgence (BAU) entre Crissier et Oulens», le bureau Schopfer & Niggli SA, Lausanne, est aussi autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées.
9. Exclusion, préimplication: les bureaux SD Neuchâtel (ainsi que ses sociétés sœurs) et Lombardi SA, qui forment l'association SD-LO, bureau d'appui au Maître d'ouvrage, sont exclus de la présente procédure.

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: en tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: la date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. Dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé USB (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouvertures de la loge (jusqu'à 12h00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 14.11.2014, doc. 843739.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 5.12.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

14.11.2014